

DOSSIER DE PRESSE



DISPOSITIF

BOUTIQUE A L'ESSAI

-22 avril 2021-



DISPOSITIF BOUTIQUE A L'ESSAI

HISTORIQUE DU DISPOSITIF

Le dispositif a été expérimenté en 2013 avec succès sur la commune de Noyon (dans l'Oise) par l'intermédiaire de Initiative Oise Est qui a décidé de créer la Fédération des boutiques à l'essai, association loi 1901, dans l'objectif de partager avec d'autres communes son expérience, de mutualiser les outils communs et de développer le concept.

POURQUOI MA BOUTIQUE A L'ESSAI ?

- Redynamiser le centre-ville :
 - Occuper des locaux commerciaux vacants
 - Donner un signal fort
 - Faire revenir une clientèle dans le centre-ville
- Une réponse aux préoccupations des créateurs d'entreprise :
 - Trouver un bon emplacement
 - Obtenir un loyer convenable
 - Tester une idée d'activité
 - Réduire le niveau de risque

C'est renforcer l'animation en centre-ville et permettre de nouvelles implantations commerciales.



LE CONCEPT

Ma boutique à l'essai permet de proposer à des créateurs de tester leur idée de commerce au sein d'une boutique pilote.

La Métropole AMP a trouvé un local commercial de 45 m² vacant sis 167 Bd de la Libération, 13001 Marseille, et dont le propriétaire est d'accord pour le confier en location dans le cadre d'un bail précaire de 6 mois -reconductible sur 6 mois- à un Entrepreneur en création accompagné par INITIATIVE MARSEILLE METROPOLE.

UNE OPERATION PARTENARIALE

Ma boutique à l'essai se veut être une opération de redynamisation du centre-ville associant acteurs publics et privés. La réussite du projet est basée sur l'expérience et les connaissances de chacun des partenaires.

Initiative Marseille Métropole est LE partenaire dans l'accompagnement et le financement des créations d'entreprise.

Sont également associés : Métropole AMP, Région SUD, Ville de Marseille, BPI, CCIAMP, CMAR PACA, Fédération des Commerces du Centre-Ville, Groupe HAMMERSON, CROEC PACA, Ordre des Avocats de Marseille.

Ce dispositif a été co-financé initialement par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Caisse des Dépôts et de consignation / Banque des Territoires pour le déploiement d'une trentaine de boutiques à l'essai dans 16 communes de la région. **Chaque partenaire apportera son aide technique et/ou financière au candidat retenu.**

APPEL A CANDIDATURES

Afin de trouver LE porteur de projet, un appel à candidatures est lancé **entre le 220421 et le 040621**

Conditions de réponse à l'appel à candidatures :

L'accompagnement par Initiative Marseille Métropole

Modalités de réponse :

En termes d'activité à développer, toutes les activités sont accessibles au présent appel à candidatures. Toutefois, de par l'implantation du local et la nature du dispositif, aucune activité dite des métiers de bouche ne pourra être retenue.

Quelques exemples d'activités possibles :

Epicerie fine, vintothèque, déstockage, prêt à porter masculin/adolescent, chaussures enfants, jouets, décoration, arts de la table, droguerie, petit électroménager, articles de sport, mercerie...

Organisation de l'appel, modalités de sélection des candidats :

Les candidats ont 1 mois pour répondre. La remise des candidatures se fera au plus tard le vendredi 04 juin 2021, par mail ou par courrier à l'adresse suivante :

*contact@initiativemm.fr

*Initiative Marseille Métropole / 10 place de la Joliette, les Docks, Atrium 10.2, 13002 MARSEILLE

Le Comité de Sélection est programmé pour le lundi 07 juin 2021 à 14h00.

Visite du local

Les candidats ont la possibilité de visiter le local exclusivement sur prise de RDV avec IMM

Contact

Initiative Marseille Métropole (IMM) reste l'interlocuteur privilégié des porteurs de projet de création ou reprise d'un commerce.

Nos coordonnées :

Tel accueil = 04 91 99 01 40 (tous les matins de 9h00 à 12h30)

Mail = contact@initiativemm.fr

